

**Témoignages écrits et présentés à la Commission Laurent
Par des intervenantes du CPEJ de Chibougamau**

Concernant les grandes orientations :

Nous sommes d'avis que les enfants doivent être mis en avant-plan et priorisés dans les décisions. Nous observons que la bureaucratie prend trop de place. La réforme Barette a complètement détruit les services sociaux que l'état providence avait su mettre en place au Québec. Les services à l'enfance sont davantage centrés sur le traitement au détriment de la prévention. La fusion des établissements du réseau est un échec important. Il y a trop de gestionnaires et les expertises en protection de la jeunesse sont en péril. Il n'y a pas de continuité entre les différents services.

Concernant le cadre légal, la situation à Chibougamau est désastreuse. Il y a une seule journée d'audition au tribunal en protection de la jeunesse par mois. Il y a même des mois où il n'y en a pas. Le rôle est alors surchargé ce qui occasionne des remises, laissant la clientèle et les intervenants dans l'incertitude. Les juges en générale manquent de compréhension en lien avec les processus et les différents services en protection. Ils se mêlent de plus en plus des orientations cliniques sans avoir les compétences pour le faire (ordonnent des modalités de contacts très spécifiques) enlevant l'autonomie professionnelle des intervenants. Il y a un manque de reconnaissance des compétences des intervenants en lien avec l'expertise développée en protection de la jeunesse. De plus, l'expertise des procureurs à l'enfant est à développer. Nous sommes d'avis que les enfants ne sont pas toujours représentés de manière optimale.

Concernant la gestion et le côté clinique, dans les dernières années, le bureau de Chibougamau a connu énormément d'instabilité. Nous sommes partis d'un chef de service à temps complet pour aujourd'hui avoir une présence bureau de deux jours par deux semaines. Cependant, dans les faits, les jours de présence sont encore moindres. Actuellement, il n'y a pas de spécialiste en activité clinique, donc cette fonction est temporairement assumée par la chef de service. De plus, les rencontres de supervision et d'accompagnements cliniques sont très peu effectuées. Nous précisons ici que plusieurs affichages ont été faits pour combler le demi-poste de spécialiste, mais que celui-ci n'est toujours pas comblé. Qui plus est, un poste d'éducateur a été coupé, laissant ainsi la seule éducatrice actuelle avec une charge de travail trop lourde pour assurer de l'intensité auprès d'enfants en besoin de protection. Spécifions que l'éducatrice doit également desservir une clientèle LSSSS. Ils ont annulé l'affichage du poste de technicienne en travail social qui donnait du support aux travailleuses sociales. De plus, le nombre d'intervenants à l'évaluation, soit un poste et demi, n'a pas suivi l'augmentation des signalements des dernières années. Sommes toutes les intervenants sont multiservices et doivent avoir une charge de travail dans différents secteurs en même temps (évaluation/orientation, application des mesures, LSJPA).

Depuis la syndicalisation des familles d'accueil, le demi-poste du service aux ressources (ressource de type familial.) a été coupé.

Lors des décisions reliées au budget et la prestation des services, la réalité culturelle de Chibougamau n'est pas considérée. Les facteurs culturels liés à la clientèle autochtone Crie (anglophone, nomade, résidant à Chibougamau et sur communauté, période de chasse) augmentent les délais d'intervention. Également, la réalité des travailleurs du nord ayant des horaires de travail atypiques. (7/7, 14/14- 21/7), contribuent à augmenter les délais, et parfois même de minimiser l'importance et le sérieux de l'intervention de la protection de la jeunesse.

Les intervenants sont isolés des autres intervenants et des services du Centre jeunesse du Saguenay-Lac-Saint-Jean. La clientèle n'a pas accès aux différents programmes et groupes du Centre Jeunesse. Les intervenants doivent faire preuve d'imagination, d'ouverture et de flexibilité en ajustant continuellement les différents programmes. Ce qui vient significativement alourdir les différentes charges de travail et qui empiète sur la vie personnelle des intervenants.

En raison de la distance, le bureau éprouve de grandes difficultés au niveau du recrutement et du maintien du personnel. Depuis mars 2019, un projet pilote est en place. Il consiste en un prêt de service d'intervenants du Saguenay Lac-St-Jean travaillant sur un horaire 7/7. Il y a un manque crucial de ressources de type familial. Ce qui a pour conséquence que nous devons confier des enfants à plusieurs kilomètres de chez leurs parents. Aussi, il y a absence de place crise, donc aucun endroit pour héberger les enfants en besoin lors de crises familiales tant la nuit que le jour. Il n'y a aucune ressource intermédiaire. Le centre de réadaptation le plus près est à trois heures de route. Alors, lorsque nous faisons appel aux services de transporteurs pour les jeunes, les plus proches prennent 5 heures à se rendre au bureau de Chibougamau, compte tenu que leur point de départ est le Centre de réadaptation de Chicoutimi.

La protection des enfants doit être un mandat collectif, ne dit-on pas que ça prend tout un village pour s'occuper d'un enfant? Leur bien-être et leur sécurité doivent être obligatoirement notre grande priorité de société.

Le tout vous est soumis respectueusement.

Des intervenantes de Chibougamau préoccupées par la situation actuelle.

Chantale Baillie agente de relations humaines, service évaluation/orientation

Karyn Larouche, travailleuse sociale multiservice

Amélie Turcotte, éducatrice spécialisée

Katie Deschênes travailleuse sociale, évaluation/orientation Chibougamau (En prêt de services horaires 7/7)